

DÉPARTEMENT  
DES  
HAUTES-ALPES

ARRONDISSEMENT  
DE  
BRIANÇON

COMMUNE DE L'ARGENTIERÈRE-LA BESSÉE

Envoyé en préfecture le 08/04/2026  
Reçu en préfecture le 08/04/2026  
Publié le 09/04/2026  
ID : 005-210500062-20260407-D2026\_04\_\_17-DE

## EXTRAIT

### Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 7 AVRIL 2026

***Délibération n° 2026-04-17***

**Objet de la Délibération :**

**Désignation d'un élu titulaire et d'un élu suppléant pour représenter la commune auprès de la commission d'attribution des logements OPH 05**

**Présidence de M. Rémi ROUX,  
Maire de L'Argentière-La Bessée**

**19 membres en exercice dont :**

**1 absent et représenté : Françoise BRUNET qui donne procuration à Rémi ROUX**

**18 présents : Rémi ROUX, Benjamin SÉMIOND, Marie-Laure MARFOURE, Sébastien FERRUS MACHADO, Marie GUIMBERT, Michel LAPALUS, Céline BLANCHET, Denis FRASSIN, Cédric MIGLIACCIO, Marion NICOLAS, Stéphanie PERSICOT, Alice PRUD'HOMME, Loïc RICHARD, Jean-Pierre RIPPERT, Alain SANCHEZ, Grégory TARDY, Laurent THOUVENOT, Sylvia VIGNE**

**Soit 19 votants**

**Date de convocation :  
30 MARS 2026**

**Secrétaire de séance : Denis FRASSIN**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'un élu titulaire ainsi qu'un élu suppléant doivent être nommés pour représenter la commune auprès de la commission d'attribution des logements de l'OPH 05. Cette commission se réunit une fois par mois et l'avis de la commune sur les dossiers proposés est primordial.

Madame Françoise BRUNET se propose comme élue titulaire et Madame Marie GUIMBERT comme élue suppléante.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, *à l'unanimité (19 voix pour)* :

- ❖ Approuvent l'exposé de Monsieur le Maire ;
- ❖ Désignent Madame Françoise BRUNET comme élue titulaire et Madame Marie GUIMBERT comme élue suppléante pour représenter la commune auprès de la commission d'attribution des logements de l'OPH 05.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIERÈRE-LA BESSÉE, LE 7 AVRIL 2026.

**Le Maire,  
Rémi ROUX**